

Guide de procédures d'audit par cycles et par assertion

Angélique Malo,

PhD, M.Sc., CPA auditrice, CA, professeure agrégée, UQTR

Nicolas Blais,

MBA, CPA auditeur, CA, professeur agrégé, UQTR

Laurie Bouvier Primeau,

CPA auditrice, Hardy Normand & Associés

2020
1^{re} Édition



TABLE DES MATIÈRES

Tableau des assertions	3
Cycle Produits-débiteurs-encaissement	5
Comptes clients	5
Ventes	7
Rendus et rabais sur ventes	10
Escomptes sur vente (notes de crédit)	12
Provision pour créances irrécouvrables (bilan)	13
Cycle des achats-créditeurs-décaissements	14
Comptes fournisseurs	14
Achats – vente sans fabrication (distribution)	16
Stocks	18
Stocks en consignment (consignateur ou consignataire)	21
Charges à payer (cours)	22
Frais payés d’avance (assurances, taxes, permis, société de services, etc.)	24
Taxes (TPS/TVQ) à payer ou à recevoir	25
Provisions, passifs estimatifs ou pertes éventuelles importantes en NCECF	26
Investissement	28
Placements (instruments financiers)	28
Immobilisations corporelles	30
Immobilisations incorporelles achetées	33
Immobilisations incorporelles développées à l’interne	35
Encaisse	38
Financement	40
Marge de crédit ou emprunt bancaire	40
Dette à long terme	42
Capital-actions	44
Salaires et charges sociales	45
Salaires et charges sociales – état des résultats	45

Mise en garde des auteurs

Ce guide, comme son nom l'indique, se veut un guide pour aider les étudiants à mieux comprendre l'objectif des procédures d'audit, et pourquoi l'auditeur met en place de telles procédures. Ce guide devrait également permettre aux étudiants d'avoir une base pour élaborer des procédures d'audit, toutefois il ne se veut pas un *livre de recettes*. Les procédures, telles que présentées, sont de nature générique et se doivent d'être adaptées à chaque contexte et ainsi tenir compte des particularités des entreprises faisant l'objet d'un audit. Le jugement professionnel doit faire partie de l'élaboration d'une bonne procédure. Enfin, ce guide n'est pas exhaustif, il ne couvre donc pas la totalité des postes des états financiers, mais seulement les plus communs. Par ailleurs, il peut exister d'autres procédures pour tester les mêmes postes et les mêmes assertions que ceux présentés dans ce guide, notamment à l'heure où les TI et l'ADA prennent une place de plus en plus importante dans les sociétés et au sein de l'audit.

Ce guide se veut un ouvrage collaboratif gratuit, destiné à aider les étudiants dans le processus de formation en vue de l'examen EFC de CPA Canada. En le bonifiant collectivement nous en assurerons sa qualité, sa pertinence et sa transmission dans le temps aux cohortes suivantes. À cet effet, nous sollicitons votre aide et votre collaboration afin de nous aviser si vous voyez des erreurs dans ce guide des procédures (orthographe, grammaire, libellé des procédures et des explications ou toutes autres améliorations qui pourraient rehausser la qualité et la pertinence de l'outil). Lorsque vous souhaitez proposer une amélioration, veuillez svp en aviser les professeurs Angélique Malo (angelique.malo@uqtr.ca) et Nicolas Blais (nicolas.blais@uqtr.ca)

Tableau des assertions¹

Bilan	Résultat
Existence	Réalité
Droits et obligations	Exactitude
Exhaustivité	Exhaustivité
Exactitude, évaluation et imputation	Séparation des périodes
Classement	Classement
Présentation	Présentation

Bilan²

Existence : les actifs, les passifs et les éléments de capitaux propres existent,

Ex. : la société présente dans ses immobilisations un terrain, le terrain existe réellement, l'auditeur peut aller l'observer.

Droits et obligations : l'entité détient ou contrôle les droits sur les actifs, et les passifs correspondent aux obligations de l'entité,

Ex. : la société présente dans ses immobilisations un terrain, la société détient légalement les droits du terrain, l'auditeur peut inspecter l'acte notarié dans lequel il est fait mention du transfert de ces droits.

Exhaustivité : tous les actifs, tous les passifs et tous les éléments de capitaux propres qui auraient dû être enregistrés l'ont bien été, et toutes les informations connexes qui auraient dû être présentées dans les états financiers l'ont bien été,

Ex. : La société a comptabilisé tous les passifs en fin de période.

La société présente ses états financiers en NCECF et elle utilise la méthode de l'impôt exigible. Elle a une note dans ses états financiers dans laquelle elle présente la conciliation entre le taux effectif et le taux d'imposition (exhaustivité des informations connexes).

Exactitude-Évaluation et imputation : les actifs, les passifs et les éléments de capitaux propres ont été inscrits dans les états financiers pour les bons montants et tous les ajustements résultant de leur évaluation ou imputation ont été correctement enregistrés, et les informations connexes ont été évaluées et présentées convenablement,

Ex. : la société possède des comptes clients à la fin de la période et la provision pour mauvaise créance a été adéquatement évaluée (évaluation) et portée adéquatement au crédit des comptes clients (imputation).

La société a des FPA au niveau des assurances, le calcul en fonction de la période ne contient pas d'erreur (exactitude).

¹ Adapté du Manuel de CPA Canada, Certification, NCA 315, A129

² NCA 315, A129, b).

Classement : les actifs, les passifs et les éléments de capitaux propres ont été enregistrés dans les bons comptes,

Ex. : la société détient des frais de développement répondant aux critères de capitalisation, elle les classe dans un compte d'actifs incorporels.

Présentation : les actifs, les passifs et les éléments de capitaux propres sont regroupés ou ventilés convenablement et sont décrits clairement, et les informations connexes sont pertinentes et intelligibles, compte tenu des exigences du référentiel d'information financière applicable,

Ex. : la société détient une dette à long terme, pour laquelle elle ne respecte pas les ratios et n'a pas obtenu de « waiver » de la banque, elle présente la totalité de la dette dans le passif à court terme.

Résultat³

Réalité : les opérations et les événements qui ont été enregistrés, ou pour lesquels des informations ont été fournies, se sont produits et se rapportent à l'entité,

Ex. : les salaires de la société correspondent à des heures travaillées et rémunérées durant la période.

Exhaustivité : toutes les opérations et tous les événements qui auraient dû être enregistrés l'ont bien été, et toutes les informations connexes qui auraient dû être présentées dans les états financiers l'ont bien été,

Ex. : les intérêts bancaires courus en fin de période sur la dette à long terme, mais non encore payés ont bien été comptabilisés en charge financière de la période.

Exactitude : les montants et autres données qui se rapportent à ces opérations et événements ont été enregistrés de façon appropriée, et les informations connexes ont été évaluées et présentées convenablement,

Ex. : le calcul des amortissements de la période est mathématiquement exacte (montant), et la durée d'amortissement est aussi adéquate (autres données).

Séparation des périodes : les opérations et les événements ont été enregistrés dans la bonne période,

Ex. : la société enregistre ses ventes au moment de l'approbation de la vente par le client (à la réception de la marchandise), les ventes expédiées en fin de période, mais approuvées par le client au début de la période suivante ne font pas parties des produits de la période.

Classement : les opérations et les événements ont été enregistrés dans les bons comptes,

Ex. : Les frais de recherche sont présentés dans un poste de charge et non pas d'actif.

Présentation : les opérations et les événements sont regroupés ou ventilés convenablement et sont décrits clairement, et les informations connexes sont pertinentes et intelligibles, compte tenu des exigences du référentiel d'information financière applicable;

Ex. : les commissions des vendeurs ne sont pas présentées dans le CMV.

Produits-débiteurs-encaissements

Comptes clients

Risque	Assertion	Procédures	Pourquoi
Sous-évaluation	Exhaustivité	Obtenir le relevé bancaire subséquent et les encaissements subséquents, retracer un échantillon aux factures/bons d'expédition (date) et vérifier si les montants doivent être inscrits aux livres.	Si un encaissement figure sur les relevés bancaires suivants la fin de l'exercice (encaissement subséquent), il est fort probable qu'un montant devait figurer dans les livres à titre de C/C. En retraçant ces montants aux documents sources (facture/bon d'expédition) l'auditeur peut valider la date et la nécessité, ou non, de le retrouver dans la liste des C/C (exhaustivité). <i>Saviez-vous que vous testez en même temps avec cette procédure une partie de la séparation des périodes des ventes!</i>
Surévaluation	Existence	Obtenir la liste chronologique des comptes clients, retracer aux relevés bancaires les encaissements subséquents des clients et aux factures/bons d'expédition et comparer aux montants inscrits aux livres. Envoyer des confirmations à un échantillon de clients selon la liste chronologique des comptes clients et comparer les montants confirmés à ceux dans les livres.	En retraçant au relevé de banque subséquent l'auditeur obtient une preuve fiable (car externe) que le compte client existait, car un C/C fictif ne fera jamais l'objet d'un paiement. <i>Saviez-vous qu'en retraçant les documents sources vous testez en même temps une partie de la séparation des périodes des ventes!</i> Si un C/C était fictif (n'existait pas), il n'y aurait aucune réponse à la demande de confirmation. Par la confirmation, le client indique directement à l'auditeur qu'il devait de l'argent à l'entreprise, il confirme ainsi l'existence d'un C/C. <i>Attention! Le client n'indique toutefois pas s'il va payer le C/C (évaluation).</i>

Risque	Assertion	Procédures	Pourquoi
Sous-évaluation et surévaluation	Exactitude et évaluation	Prendre un échantillon de factures non payées et vérifier si les bons montants sont inscrits dans l'auxiliaire des comptes clients (exactitude). Obtenir la liste chronologique des comptes clients et déterminer les comptes à risques au-delà du délai de paiement standard. Observer l'historique de paiement du client et comparer à l'année précédente. Vérifier les encaissements subséquents à l'aide des relevés bancaires, sinon évaluer la nécessité de prendre une provision (évaluation).	En retraçant à la facture les montants enregistrés dans les comptes clients, l'auditeur obtient une assurance raisonnable que les montants sont exacts. <i>Avez-vous noté, cette procédure peut se faire en même temps que la procédure sur l'existence et l'exhaustivité!</i> Le travail d'audit s'effectue plusieurs semaines, voire mois, après la fin d'année. Il est donc possible pour l'auditeur de valider si les C/C inscrits en fin de période ont bel et bien été encaissés (par le biais des états de banque subséquents). S'il y a eu encaissement, il n'y a pas lieu de douter de la recouvrabilité (évaluation). À l'inverse, si les C/C sont toujours impayés après la fin d'année, il y a lieu de se questionner sur la nécessité de prendre une provision.
	Procédures analytiques	Élaborer une attente à l'égard des C/C en fonction de la connaissance de l'organisation et de son secteur et calculer la variation par rapport à l'année précédente. Faire de même pour le ratio de recouvrement des C/C. S'il y a eu des variations importantes entre les années, discuter avec la direction de ces dernières pour obtenir des éléments probants pour l'analyse et corroborer les écarts aux documents sources (factures/contrats, paiements subséquents, etc.).	L'auditeur doit acquérir une compréhension de l'organisation ce qui inclut la connaissance de ses activités et de son secteur. À l'aide de ces informations qu'il recueille lors de la planification et des informations liées aux années antérieures, il est en mesure d'établir une attente (estimation) en regard des C/C de l'exercice. Toute variation entre son attente et les états financiers devra faire l'objet d'une investigation (procédures de détails supplémentaires).

Ventes

Risque	Assertion	Procédures	
Sous-évaluation	Exhaustivité	Obtenir un échantillon de bons d'expédition avec la facture correspondante et vérifier si les ventes ont bien été enregistrées dans les livres.	L'auditeur cherche ce qui n'est pas comptabilisé (exhaustivité), il ne peut donc pas partir des livres, c'est pourquoi il partira des documents émis lors d'une vente (bon expédition) pour ensuite retracer la facture qui elle, généralement, aura été comptabilisée dans les livres (journal des ventes) si l'entreprise bénéficie d'un système intégré. <i>Saviez-vous que l'analyse des suites numériques sur les factures fait partie des tests de contrôle qui permettent de tester (du point de vue des contrôles) l'exhaustivité!</i>
Surévaluation	Réalité	Obtenir un échantillon de factures à partir du journal des ventes et valider l'information à l'aide du bon de commande, du bon d'expédition et l'encaissement au relevé bancaire.	Contrairement à l'exhaustivité, l'auditeur veut s'assurer que les ventes enregistrées dans les livres sont liées à une transaction réelle (et non pas fictive). Il doit donc partir de ce qui est aux livres (journal des ventes), obtenir les preuves (bon de commande, bon d'expédition et relevé bancaire) qu'une transaction a réellement eu lieu. Si un client a payé, c'est un bon indice qu'il y a eu une vente! <i>Saviez-vous qu'en faisant ce travail avec des transactions de fin d'année on teste également l'existence des C/C!</i>

Risque	Assertion	Procédures	
Sous-évaluation et surévaluation	Séparation des périodes	À partir d'un échantillon de factures/contrats, déterminer les termes de transport de certains clients. Ensuite, prendre un échantillon des bons d'expédition des XX derniers et XX premiers jours de l'année et observer si la date à laquelle l'écriture a été faite aux livres est cohérente avec les termes du transport et les BE.	Le risque lié à la séparation des périodes est très circonscrit, souvent quelques jours avant et après la fin de l'exercice. En retraçant les bons d'expédition durant cette période et en validant que la date qui figure sur ces bons correspond à la date à laquelle la transaction a été enregistrée dans le journal des ventes, l'auditeur s'assure de la séparation des périodes. <i>Saviez-vous que cette procédure permet aussi de valider l'exhaustivité des C/C!</i>
	Exactitude	Obtenir la liste de prix de tous les produits, prendre un échantillon de factures et s'assurer que les bons montants ont été inscrits sur les factures et ensuite inscrits aux livres (exactitude).	Cette procédure permet à l'auditeur de s'assurer que les ventes sont enregistrées selon les montants établis par l'entité.
	Classement	Prendre un échantillon de factures et retracer les comptes de G/L dans lesquels les différentes composantes de la facture ont été comptabilisées (TPS/TVQ, produits reçus d'avance, rendus et rabais, etc.). Obtenir un échantillon des contrats de vente ou de factures et lire les conditions de vente pour déterminer si c'est un produit ou un produit différé.	Sur une facture il existe différents éléments de nature diverse et dont la comptabilisation diverge en raison des normes de présentation. En retraçant les comptes dans lesquels ces éléments sont comptabilisés, l'auditeur s'assure qu'il n'y a pas d'anomalie dans le classement. L'analyse des conditions de vente permet à l'auditeur de déterminer si les conditions de constatation des revenus sont rencontrées selon le RIFA.
	Procédures analytiques	Élaborer une attente à l'égard des ventes en fonction de la connaissance de l'organisation et de son secteur et calculer la variation par rapport à l'année précédente. S'il y a eu des variations importantes entre les années, discuter avec la direction de ces dernières pour obtenir des éléments probants pour l'analyse et corroborer les écarts aux documents sources (factures/contrats, etc.).	L'auditeur doit acquérir une compréhension de l'organisation ce qui inclut la connaissance de ses activités et de son secteur. À l'aide de ces informations qu'il recueille lors de la planification et des informations liées aux années antérieures, il est en mesure d'établir une attente (estimation) en regard du chiffre d'affaires de l'exercice. Toute variation entre son attente et les états financiers devra faire l'objet d'une investigation (procédures de détails supplémentaires).

Risque	Assertion	Procédures	
PARTICULARITÉS – prestation de services ou contrat à long terme	Exactitude	Pour la comptabilisation selon la méthode d'avancement des travaux, obtenir les contrats, en plus de la méthode d'avancement choisie par la direction, et recalculer le montant constaté au cours de la période pour s'assurer qu'il a bien été évalué et retracé aux éléments probants (coûts engagés, rapports d'ingénieurs, budgets/projets, etc.).	Le principal risque lié à la constatation selon la méthode de l'avancement provient de la détermination du degré d'avancement. Lorsque le degré d'avancement est fonction des coûts engagés, l'auditeur doit valider le calcul du degré d'avancement, mais aussi le numérateur (coûts engagés) et le dénominateur (coûts totaux estimés). En retraçant le dénominateur aux budgets par projet l'auditeur peut valider le coût total estimé. De la même façon en retraçant certains coûts engagés aux documents sources (factures, feuilles de temps, etc.) l'auditeur peut obtenir une assurance sur ces coûts.

Rendus et rabais sur ventes

Risque	Assertion	Procédures	Pourquoi
Sous-évaluation	Exhaustivité	Prendre un échantillon de contrats de vente/ factures, vérifier les termes du contrat pour savoir si un escompte de caisse doit être appliqué selon la date du paiement (2/10 ou n/30 par exemple) ou tout autre rabais. À partir d'un échantillon de factures du client, vérifier si les escomptes ont bien été calculés/enregistrés dans les livres le cas échéant (retracer l'encaissement pour les escomptes de caisse).	Ces éléments entraînent une diminution des ventes, il existe donc un risque plus élevé pour l'auditeur quant à leur non-enregistrement (exhaustivité), ou encore quant à une comptabilisation dans le mauvais compte (classement). Pour valider l'exhaustivité, l'auditeur doit partir des documents et non des enregistrements, c'est pourquoi il va analyser les conditions de rabais sur les factures afin de déterminer si un tel rabais doit être appliqué. Pour les escomptes de caisse, l'auditeur doit retracer le paiement pour calculer si le rabais doit être accordé. En retraçant le compte de GL dans lequel le rabais est comptabilisé, l'auditeur valide également le classement. <i>Saviez-vous que ces tests peuvent éventuellement être faits en même temps que les tests sur l'exhaustivité des ventes!</i>
Surévaluation	Réalité	Obtenir le détail du poste de rendus et rabais aux livres et choisir un échantillon de transactions. Ensuite, obtenir la facture, le contrat de vente ou tout autre document (ex. rapport de défectuosité) relié et vérifier si le rabais s'appliquait bien selon les termes de l'entente.	L'objectif de l'auditeur est de s'assurer que les rabais sont liés à des transactions qui ont réellement eu lieu (réalité), c'est pourquoi il part des enregistrements dans le GL et corrobore (compare) l'information aux documents sources (factures/ contrats de vente/paiement...).

Risque	Assertion	Procédures	Pourquoi
Sous-évaluation et surévaluation	Exactitude	Prendre un échantillon de factures et vérifier que les montants de rendus et rabais ou les escomptes de caisse enregistrés dans les comptes sont les mêmes que ceux sur les factures et sont adéquatement calculés selon les termes de l'entente.	<i>Saviez-vous que cette procédure peut être effectuée en même temps que la procédure sur l'exhaustivité et sur l'existence!</i>
	Classement/présentation	Obtenir un échantillon de factures comprenant des rendus et rabais sur ventes ou des escomptes de caisse et vérifier dans les livres dans quel compte les ventes et les rabais sont transférés (classement). Valider que les comptes de rabais sont présentés en déduction des ventes aux EF (analyser les regroupements de comptes) (présentation).	Ces éléments entraînent une diminution des ventes, il existe donc un risque plus élevé pour l'auditeur quant à leur non-enregistrement (exhaustivité), ou encore quant à une comptabilisation dans le mauvais compte (classement). Pour valider l'exhaustivité, l'auditeur doit partir des documents et non des enregistrements, c'est pourquoi il va analyser les conditions de rabais sur les factures afin de déterminer si un tel rabais doit être appliqué. Pour les escomptes de caisse, l'auditeur doit retracer le paiement pour calculer si le rabais doit être accordé. En retraçant le compte de GL dans lequel le rabais est comptabilisé, l'auditeur valide également le classement. <i>Saviez-vous que ces tests peuvent éventuellement être faits en même temps que les tests sur l'exhaustivité des ventes!</i>

Escomptes sur vente (notes de crédit)

Risque	Assertion	Procédures	Pourquoi
Sous-évaluation	Exhaustivité	Obtenir un échantillon des bons de retour et vérifier que la note de crédit a été émise et que la vente a été diminuée aux livres.	Si un bon de retour est émis, il existe une forte probabilité qu'une note de crédit a été émise (sauf si la vente n'a pas encore été constatée), en retraçant celle-ci et son enregistrement aux livres l'auditeur valide qu'il ne manque pas (exhaustivité) de notes de crédit. <i>Notez que par le fait même l'auditeur valide la réalité des ventes!</i>
Surévaluation	Réalité	Obtenir les notes de crédit émises dans les jours suivant la fin de l'année et regarder les motifs des notes de crédit, ainsi que les documents liés (facture et bon d'expédition). Vérifier si ces notes de crédit ont été faites pour un même client, par un même livreur et évaluer s'il peut s'agir d'une note de crédit fictive.	Le risque pour l'auditeur réside dans les notes de crédit émises après la fin d'année, car elles pourraient avoir comme objectif d'annuler une vente fictive (par complaisance) faite avant la fin de l'année pour gonfler artificiellement les produits. En retraçant les documents supports de la vente (BE, facture) l'auditeur valide qu'il y a bel et bien eu une vente à l'origine du retour. <i>Saviez-vous qu'en effectuant ce test, l'auditeur teste également la réalité des ventes de fin d'année et l'existence des C/C!</i>
Sous-évaluation et surévaluation	Séparation des périodes	Prendre un échantillon de notes de crédit émises quelques jours avant et quelques jours après la fin d'année et comparer avec la date sur le bon de retour pour s'assurer qu'elles ont été enregistrées dans la bonne période.	Bien que le risque soit plus élevé pour les notes de crédit émises après la fin de l'année (l'objectif étant de reporter la comptabilisation de la note de crédit après la fin de l'année pour gonfler artificiellement les ventes), l'auditeur doit effectuer des tests avant et après la fin de la période. En retraçant la date sur le bon de retour l'auditeur valide la date à laquelle la marchandise a été retournée et la vente doit être annulée à cette même date dans les livres.
	Exactitude	Obtenir un échantillon des bons de retour et les notes de crédit correspondantes et recalculer les prix et quantités	En corroborant les prix et les quantités sur les deux documents, l'auditeur valide qu'il n'y a pas eu d'erreur dans l'enregistrement de la transaction.

Provision pour créances irrécouvrables (bilan)

Risque	Assertion	Procédures	Pourquoi
Sous-évaluation	Exhaustivité	Obtenir la liste chronologique des comptes clients pour vérifier si certains d'entre eux devraient être provisionnés en tout ou en partie	La liste chronologique permet à l'auditeur de déceler rapidement les C/C qui sont en retard de paiement et présentent le plus grand risque de non recouvrement et devraient donc potentiellement être provisionnés (exhaustivité).
Surévaluation	Existence	À partir du détail du compte de provision pour créances irrécouvrables, retracer les C/C à l'âge chronologique	Les C/C qui font l'objet d'une provision doivent figurer dans l'âge chronologique et ne devraient pas, sauf exception, faire partie des C/C n'ayant pas de retard de paiement.
Sous-évaluation et surévaluation	Évaluation	Discuter avec la direction des hypothèses et de l'élaboration de la provision, obtenir la méthode de calcul des provisions pour créances irrécouvrables et vérifier que la méthode est utilisée de façon constante et que la provision est bien calculée. Retracer les encaissements subséquents et regarder le dénouement de la provision de l'année antérieure pour évaluer les hypothèses de la direction.	La provision pour créances irrécouvrables est une estimation. En analysant les hypothèses posées par la direction l'auditeur peut valider qu'elles sont raisonnables et cohérentes avec la connaissance qu'il a acquise de l'organisation ainsi qu'avec les EP (ex. âge des C/C, encaissements subséquents). Lorsque l'auditeur compare la provision de l'année antérieure avec les clients qui ont réellement été radiés (dénouement) il est en mesure d'évaluer si historiquement les hypothèses faites par la direction sont raisonnables ou non, ce qui le guide pour l'analyse de l'année en cours.

Achats-créditeurs-décaissements

Comptes fournisseurs

Risque	Assertion	Procédures	Pourquoi
Sous-évaluation	Exhaustivité	Obtenir le relevé bancaire subséquent, prendre un échantillon de décaissements subséquents, obtenir la facture/bon de réception et vérifier si le paiement correspond à un compte fournisseur qui doit être enregistré en fin d'année. Obtenir le journal des achats subséquents, retracer aux bons de réception la date et valider qu'aucun compte fournisseur n'est manquant à la fin de l'année. Envoyer des confirmations à des fournisseurs importants dont le solde est à 0 et vérifier qu'aucune transaction importante n'aurait été omise.	Bien qu'une entreprise puisse ne pas enregistrer une facture (exhaustivité), elle peut difficilement ne pas la payer. En retraçant ce qui a été payé après la fin d'année au relevé bancaire l'auditeur obtient une preuve fiable (car externe) des montants potentiellement dus en fin d'année. En retraçant à la facture et au BR (date) il peut déterminer avec certitude la date à laquelle le C/F devait être enregistré et ainsi valider l'exhaustivité. Pour réduire les C/F en fin d'année (exhaustivité), une entreprise peut reporter son enregistrement à l'année suivante. En passant en revue les achats de la période subséquente et en retraçant les bons de réception l'auditeur pourra valider que les C/F sont enregistrés dans la bonne période et qu'aucun n'est manquant. Habituellement, les fournisseurs importants devraient avoir un solde à payer à la fin de l'année. En ciblant ces fournisseurs pour confirmation, l'auditeur accroît ses chances de détecter les C/F non enregistrés. Par la confirmation, l'auditeur obtiendra une preuve fiable (externe et directe) qu'il n'y a pas de C/F. <i>Saviez-vous qu'en testant l'exhaustivité des C/F vous testez l'exhaustivité des charges/stocks et la séparation des périodes des charges!</i>

Risque	Assertion	Procédures	Pourquoi
Surévaluation	Existence	Obtenir des confirmations d'un échantillon de fournisseurs et vérifier que les montants inscrits au compte concordent.	Si un C/F était fictif (n'existait pas), il n'y aurait aucune réponse à la demande de confirmation. Par la confirmation, le fournisseur indique directement à l'auditeur qu'un montant lui était dû, il confirme ainsi l'existence d'un C/F.
Sous-évaluation et surévaluation	Exactitude et évaluation	Inspecter un échantillon de factures des fournisseurs avec le bon de commande ou de réception et vérifier que le bon montant (prix; quantités; taxes) a été inscrit dans les livres (exactitude). Obtenir les états de compte des fournisseurs et comparer les montants avec l'auxiliaire des comptes fournisseurs (exactitude). Obtenir un échantillon des comptes en devises et recalculer la conversion en dollars canadiens pour s'assurer que le bon montant a été inscrit dans les livres (obtenir le taux à partir d'un site bancaire) (exactitude ET évaluation).	La facture et le BC sont deux documents sur lesquels l'information doit être identique, en les comparant, l'auditeur valide l'exactitude des montants comptabilisés dans les livres. Les états de compte sont des documents de sources externes (fiables) qui proviennent du fournisseur, en validant les soldes de ceux-ci avec les soldes dans l'auxiliaire l'auditeur obtient une assurance raisonnable sur le solde dû. <i>Saviez-vous qu'avec cette procédure, l'auditeur valide aussi l'existence!</i> En refaisant le calcul à partir des taux de change public (fiables), l'auditeur valide qu'il n'y a pas d'erreur dans la conversion (exactitude) et que les comptes en devise ont été convertis (évaluation).
	Procédures analytiques	Élaborer une attente à l'égard des C/F en fonction de la connaissance de l'organisation et de son secteur et calculer la variation par rapport à l'année précédente. Faire de même pour le ratio de délai moyen de règlement. S'il y a eu des variations importantes entre les années, discuter avec la direction de ces dernières pour obtenir des éléments probants pour l'analyse et corroborer les écarts aux documents sources (factures/contrats, etc.).	L'auditeur doit acquérir une compréhension de l'organisation ce qui inclut la connaissance de ses activités et de son secteur. À l'aide de ces informations qu'il recueille lors de la planification et des informations liées aux années antérieures, il est en mesure d'établir une attente (estimation) en regard des C/F de l'exercice. Toute variation entre son attente et les états financiers devra faire l'objet d'une investigation (procédures de détails supplémentaires).

Achats – vente sans fabrication (distribution)

Risque	Assertion	Procédures	Problématique
Sous-évaluation	Exhaustivité	Obtenir un échantillon de bon de réception et de factures, comparer les informations entre les documents et vérifier dans les livres (journal des achats) que l'opération a bien été enregistrée.	Le bon de réception et la facture sont des éléments probants (fiables) qui attestent la réception d'un achat ou la réception d'un service. L'auditeur devrait retrouver un enregistrement dans les livres. En partant des documents (facture/BR), il s'assure qu'il ne manque pas de transaction (exhaustivité) dans les livres. Il est aussi possible de faire le même travail, mais en partant des états de banque et des paiements, car s'il y a un paiement qui a été fait, c'est qu'un achat a eu lieu.
Surévaluation	Réalité	À partir du journal des achats, choisir un échantillon de transactions et vérifier si le montant correspond bien à ce qui est inscrit sur la facture ou le bon de commande/réception. Discuter avec la direction de la politique d'approbation des achats, obtenir un échantillon de factures et vérifier qu'elles ont été approuvées selon les politiques.	Comme l'objectif de la procédure est de valider la réalité de ce qui est enregistré, l'auditeur doit partir des livres (journal des achats) pour valider avec les documents étayant la transaction (BC/factures/BR). La présence de ces documents permet à l'auditeur d'obtenir une assurance raisonnable qu'une transaction a eu lieu (réalité). Bien qu'il puisse s'agir d'un test de contrôle, en validant que les factures ont été approuvées par le niveau approprié l'auditeur obtient une assurance raisonnable qu'il ne s'agit pas d'achats fictifs.

Risque	Assertion	Procédures	Problématique
Sous-évaluation et surévaluation	Séparation des périodes	Sélectionner un échantillon de bons de réception avec la facture correspondante se trouvant XX jours avant et après la date de clôture, comparer la date sur chacun des documents, en tenant compte des termes de transport, et vérifier que la transaction a été enregistrée dans la bonne période.	Afin de valider la période dans laquelle l'achat a été effectué (et doit être comptabilisé) l'auditeur doit analyser les documents indiquant de façon fiable cette date. Ces documents sont habituellement les bons de réception provenant de l'entrepôt. En retraçant cette date à la date à laquelle la transaction a été enregistrée, l'auditeur obtient une assurance raisonnable quant à la séparation des périodes. <i>Avez-vous remarqué qu'en retraçant en même temps à la facture, l'auditeur valide l'exactitude!</i>
	Exactitude	À partir du journal des achats, prendre un échantillon de factures d'achat et vérifier que le bon montant a été inscrit dans le journal des achats.	Pour valider qu'il n'y a pas d'erreurs monétaires dans l'enregistrement des factures, l'auditeur doit corroborer (comparer) les éléments tels qu'enregistrés dans les livres avec les documents à l'origine de la transaction (facture/contrat/entente). <i>Avez-vous remarqué que cette procédure peut se faire en même temps que la procédure sur la réalité!</i>
	Procédures analytiques	Élaborer une attente à l'égard des principaux ratios reliés à la rentabilité (marge brute, marge nette, etc.) en fonction de la connaissance de l'organisation et calculer la variation par rapport à l'année précédente. S'il y a eu des variations importantes entre les années, discuter avec la direction de ces dernières pour obtenir des éléments probants pour l'analyse et corroborer les écarts aux documents sources.	L'auditeur doit acquérir une compréhension de l'organisation ce qui inclut la connaissance de ses activités et de son secteur. À l'aide de ces informations qu'il recueille lors de la planification et des informations liées aux années antérieures, il est en mesure d'établir une attente (estimation) en regard des ratios de rentabilité de l'exercice. Toute variation entre son attente et les états financiers devra faire l'objet d'une investigation (procédures de détails supplémentaires).

Stocks

Risque	Assertion	Procédures	Pourquoi
Sous-évaluation	Exhaustivité	Lors du décompte d'inventaire, choisir un échantillon de produits sur le plancher, décompter les produits et comparer avec la quantité sur la liste d'inventaire. Obtenir la liste d'inventaire et les ajustements à la suite du décompte pour vérifier qu'ils sont tous inscrits aux livres.	Pour s'assurer qu'il n'y a pas de stocks manquants (exhaustivité) l'auditeur doit partir de ce qu'il y a dans l'entrepôt (plancher) et le comparer à ce qu'il y a dans les livres (liste). Faire et assister au décompte d'inventaire est inutile si par la suite l'auditeur ne valide pas que les ajustements notés lors du décompte ont bien été enregistrés dans les livres. À noter que l'auditeur couvre à la fois l'exhaustivité et l'existence, car les ajustements peuvent provenir d'un problème d'exhaustivité ou d'existence.
Surévaluation	Existence	Obtenir la liste d'inventaire du client, choisir un échantillon de produits, décompter les produits et vérifier que les quantités inscrites sur la liste sont les mêmes que celles décomptées.	Pour s'assurer que les stocks enregistrés dans les livres existent bel et bien (existence) à la fin de la période, l'auditeur doit partir de ce qu'il y a dans les livres (liste) et le comparer à ce qu'il y a dans l'entrepôt (plancher).

Risque	Assertion	Procédures	Pourquoi
Sous-évaluation et surévaluation	Évaluation	Obtenir la liste d'inventaire, choisir un échantillon d'articles et obtenir les dernières factures de vente de ces stocks. Comparer la valeur aux livres et à la facture et déterminer si les stocks doivent faire l'objet d'une provision (moindre du coût et de la valeur de réalisation nette). Pour le coût, à partir d'un échantillon de produits, obtenir les dernières factures d'achat de ces stocks et les comparer à la valeur aux livres. Lors du décompte d'inventaire, observer l'inventaire physique pour voir les risques apparents de désuétude (stocks endommagés, poussiéreux, etc.) et vérifier la nécessité de prendre une provision le cas échéant. S'informer auprès de la direction de la méthode de comptabilisation des stocks (PEPS, coût moyen pondéré) et en tenir compte lors des tests sur le coût. Valider que la méthode n'a pas changé par rapport à l'année précédente.	Le risque pour l'auditeur est que les stocks tels qu'enregistrés dans les livres aient une valeur inférieure à celle du marché. En retraçant les factures de ventes les plus récentes (souvent après la fin d'année), l'auditeur peut de façon raisonnable évaluer la VRN et ainsi la comparer au montant enregistré dans les livres. Lorsqu'il retrace aux factures d'achat les montants des produits en inventaire, l'auditeur s'assure que ceux-ci sont adéquatement comptabilisés. Toutefois, ces tests sont généralement complétés par d'autres tests selon la méthode d'évaluation des stocks (PEPS, CMP, etc.). <i>Attention, ces tests doivent être faits avant les tests de VRN!</i> En raison des risques liés à l'entreposage (bris lors de la manutention, conditions d'entreposage inadéquates ...) les stocks peuvent se détériorer et ainsi devenir invendables. Dans de telles circonstances, une provision doit être prise, seule une observation des stocks permettra à l'auditeur de repérer ces éléments. Par ailleurs, des stocks poussiéreux ou encore qui semblent abandonnés dans un coin de l'entrepôt peuvent être le signe qu'ils ne se vendront pas.
	Procédures liées à l'observation du décompte d'inventaire	Être présent pour le décompte d'inventaire et vérifier que la procédure de décompte est adéquate (marquage des produits, liste d'inventaire préimprimée et feuilles de décompte prénumérotées, deux personnes d'un autre département font l'inventaire, contrôle des mouvements de stocks, etc.).	Le décompte d'inventaire permet de valider l'existence, l'exhaustivité et partiellement la valeur des stocks. Comme l'auditeur ne fait que quelques tests sur la population, il doit acquérir une assurance raisonnable que le décompte d'inventaire fait par le client permettra d'atteindre son objectif (existence, exhaustivité, évaluation). En analysant la procédure et en observant sa mise en place, l'auditeur peut obtenir cette assurance.
	Procédures analytiques	Élaborer une attente à l'égard des stocks et du taux de rotation de ceux-ci en fonction de la connaissance de l'organisation et calculer la variation par rapport à l'année précédente. S'il y a eu des variations importantes entre les années, discuter avec la direction de ces dernières pour obtenir des éléments probants pour l'analyse et corroborer les écarts aux documents sources.	L'auditeur doit acquérir une compréhension de l'organisation, ce qui inclut la connaissance de ses activités et de son secteur. À l'aide de ces informations qu'il recueille lors de la planification et des informations liées aux années antérieures, il est en mesure d'établir une attente (estimation) en regard des stocks de l'exercice. Toute variation entre son attente et les états financiers devra faire l'objet d'une investigation (procédures de détails supplémentaires).

Risque	Assertion	Procédures	Pourquoi
PARTICULARITÉS – Stocks de produits en cours ou produits finis (entreprise de fabrication)		Évaluation des produits en cours Obtenir la liste des produits ou travaux en cours à la fin de l'année. Obtenir la composition des produits en cours et recalculer la valeur des produits pour s'assurer que le montant est présenté à la bonne valeur. Retracer aux documents sources (feuilles de temps/registre des salaires, factures, etc.) les éléments composant les PEC. Évaluation des produits finis Obtenir et vérifier le tableau d'imputation des coûts (MP, MOD, FGF) et le calcul du coût standard et vérifier que les frais afférents sont admissibles selon le référentiel comptable et exact et qu'ils sont adéquatement imputés. Obtenir les documents sources, par exemple le prix unitaire de la matière première et les quantités requises, les salaires de la main-d'œuvre et le temps requis, l'amortissement des équipements pour les frais généraux de fabrication, etc. Recalculer les éléments après les avoir retracés aux pièces justificatives.	La particularité des PEC est qu'ils ne sont pas encore achevés et qu'ils peuvent être à des niveaux d'avancement variés. Pour valider l'évaluation de ceux-ci, l'auditeur doit d'abord déterminer le stade d'avancement et ensuite valider la valeur des éléments ayant été inclus jusqu'à présent dans les stocks. Pour valider l'état de l'avancement, l'auditeur peut se fier sur les rapports de production ou bon de travail et également faire de l'observation lors du décompte d'inventaire. Par la suite, en retraçant aux documents sources l'auditeur peut valider le coût lié aux composantes : machine (via la section des immobilisations), MOD (feuille de temps), MP (facture), autres services (factures). La particularité des stocks de fabrication est que leur coût est composé de différents éléments dont l'auditeur doit valider à la fois le coût (évaluation), le pourcentage d'imputation lorsque l'élément n'est pas inclus à 100% (évaluation) et l'admissibilité selon les normes (classement). Pour retracer le coût, l'auditeur doit obtenir les éléments probants liés aux différentes composantes : factures (MP), feuilles de temps/paie (MOD), amortissement (via la section des immobilisations), autres services... Pour valider le pourcentage d'imputation, l'auditeur doit obtenir les pourcentages du client, déterminer leur raisonnable, et refaire les calculs d'imputation. Tout en effectuant ces procédures, l'auditeur se questionnera sur l'admissibilité des dépenses imputées. <i>Avez-vous remarqué que l'auditeur ne fera pas un travail cloisonné, mais qu'il devra s'appuyer sur les données auditées dans d'autres sections (ex. immobilisations). Pour cela, il doit s'assurer d'avoir une information valide en provenance de ces sections, sinon les résultats de son audit pourraient en être affectés!</i>

Stocks en consignation (consignateur ou consignataire)

Risque	Assertion	Procédures	Pourquoi
Sous-évaluation	Exhaustivité	Consignateur Lors de l'analyse des ventes, repérer les contrats pour lesquels les ventes sont des ventes en consignation, afin de s'assurer que les stocks invendus chez le consignataire sont bien enregistrés dans les livres du consignateur. Pour ce faire, il est possible d'envoyer une demande de confirmation au consignataire ou aller chez le consignataire et faire des tests du plancher à la liste.	Le risque pour l'auditeur est de ne pas déceler que certaines ventes sont en consignation et donc de ne pas voir que certains stocks (bien que plus dans les entrepôts) appartiennent encore (droit et obligation) à l'entreprise et devraient être comptabilisés (exhaustivité). C'est pourquoi le travail s'effectue en amont dans la section des ventes et que par la suite des procédures standards (confirmation/ assister au décompte) sont mises en place pour valider les montants à comptabiliser. <i>Avez-vous noté l'importance pour l'auditeur de ne pas travailler de façon cloisonnée, mais de lier les sections les unes avec les autres!</i>
Surévaluation	Existence	Consignateur À partir de la liste des stocks en consignation, choisir un échantillon de consignataires et envoyer des confirmations à ces derniers sur le solde des stocks à la fin de l'année. Ensuite, comparer le solde à celui dans les livres.	En envoyant une confirmation au consignataire, l'auditeur obtient une preuve fiable quant à l'existence des stocks, car si le consignataire n'existait pas ou ne détenait pas ces stocks, la demande resterait sans réponse ou il mentionnerait qu'il ne détient pas de stocks au nom du client.
Surévaluation	Droit et obligation	Consignataire À partir de la liste interne des stocks en consignation, choisir un échantillon de fournisseurs et envoyer des confirmations à ces derniers pour vérifier que le stock n'appartient pas au client.	L'auditeur souhaite obtenir une assurance raisonnable quant au fait que les stocks qui sont en entrepôt n'appartiennent pas à son client et donc ne doivent pas figurer dans les livres. La confirmation permet de valider des conditions contractuelles, donc en demandant au fournisseur s'il détient la propriété sur ces stocks, cela permet à l'auditeur de valider l'assertion. Cette procédure doit se faire parallèlement à l'analyse des contrats.
Sous-évaluation et surévaluation	Exactitude et évaluation	Voir procédures pour les stocks	

Charges à payer (coursus)

Risque	Assertion	Procédures	Pourquoi
Sous-évaluation	Exhaustivité	Obtenir les factures d'achat (y compris services reçus) du dernier mois de l'année et celles suivant la fin d'année et vérifier dans les livres si les factures liées à des achats/services de l'année ont bien été enregistrées selon la date à laquelle l'achat/service ont été rendus. Obtenir le relevé bancaire subséquent, prendre un échantillon de décaissements subséquents, obtenir la facture et le BR (date) et vérifier que le paiement correspond à un compte à payer le cas échéant. Obtenir le relevé de paie ou le relevé bancaire subséquent, calculer les courus, le cas échéant, des salaires, des vacances à payer et des remises gouvernementales et valider que ces montants sont enregistrés dans les livres.	Pour valider que tous les comptes à payer sont bien enregistrés (exhaustivité) l'auditeur doit partir des preuves d'achats (factures/BC/BR) qui sont reçus dans les jours qui sont proches de la fin de période (avant/après), car c'est à ce moment-là que se situe le risque d'omettre la comptabilisation d'une facture. En retraçant la date sur les documents à l'auxiliaire des comptes à payer l'auditeur obtient l'assurance raisonnable que toutes les transactions à comptabiliser l'ont été. <i>Saviez-vous qu'en effectuant cette procédure l'auditeur teste par le fait même la séparation des périodes des achats/dépenses!</i> Il est possible qu'une charge à payer ne soit pas enregistrée en fin d'année, mais la probabilité qu'elle ne soit pas payée après la fin de l'année est faible. En partant des paiements effectués après la fin de l'année (relevés bancaires subséquents) et en retraçant la date aux documents sources (factures/BR) et en validant que le compte à payer a bien été enregistré l'auditeur obtient une assurance raisonnable qu'aucun élément ne manque dans les charges à payer (exhaustivité). Les paies sont versées à date fixe, et ne sont que très exceptionnellement versées la même journée que la fin de période. En retraçant la paie à l'état de banque subséquent, l'auditeur obtient une preuve fiable du montant. Il est alors aisé (et fiable) pour lui de calculer le montant couru en tenant compte du nombre de jours écoulés entre la dernière paie et la date de clôture.

Risque	Assertion	Procédures	Pourquoi
Surévaluation	Existence	À partir de la liste des charges à payer, sélectionner un échantillon de transactions et obtenir les factures et les bons de commande et comparer avec les montants aux livres.	L'auditeur veut s'assurer que les montants comptabilisés dans les charges à payer correspondent à des transactions réelles. En obtenant les BC ou les factures reçues après la fin d'année (ex. Hydro) l'auditeur obtient l'assurance raisonnable qu'une dépense a été engagée et qu'une charge à payer doit être comptabilisée.
Sous-évaluation et surévaluation	Exactitude	Obtenir la liste des charges à payer, prendre un échantillon, obtenir la facture et vérifier si elles sont inscrites au bon montant dans les livres. Recalculer le montant couru à payer à la fin de l'année pour les salaires, vacances et remises gouvernementales et comparer au montant dans les livres.	En retraçant les éléments enregistrés dans les livres aux documents sources (factures) l'auditeur s'assure qu'il n'y a pas d'erreur dans les montants. <i>Avez-vous remarqué que cette procédure pouvait être faite en même temps que celles sur l'exhaustivité et sur l'existence!</i> Le risque peut provenir d'une erreur dans le nombre de jours pris en compte. À noter que si tel est le cas l'anomalie est rarement significative. <i>Avez-vous remarqué que cette procédure pouvait être faite en même temps que celles sur l'exhaustivité!</i>

Frais payés d'avance (assurances, taxes, permis, société de services, etc.)

Risque	Assertion	Procédures	Pourquoi
Sous-évaluation	Exhaustivité	Vérifier l'historique des frais payés d'avance de l'entreprise. Demander les factures relatives à ses dépenses et vérifier si une partie de la facture aurait dû être comptabilisée à l'avance.	Habituellement, les FPA sont récurrents, c'est pourquoi l'auditeur se base sur l'historique pour détecter si certains FPA sont manquants (exhaustivité).
Surévaluation	Existence	Obtenir le détail des frais payés d'avance pour les montants à risque, prendre un échantillon, obtenir la facture ou le contrat, et comparer au tableau de suivi.	En obtenant la facture/contrat en lien avec le FPA l'auditeur obtient l'assurance raisonnable qu'il y a une transaction sous-jacente à l'actif.
Sous-évaluation et surévaluation	Exactitude	Inspecter un échantillon de factures/contrats rattachés aux frais payés d'avance et vérifier que les montants concordent avec ceux aux livres (refaire les calculs pour la période en cours le cas échéant).	Certains FPA ne représentent pas 100% de la facture/contrat, car la période couverte par la facture/contrat ne correspond pas à l'année financière. En retraçant la période au contrat et en effectuant le calcul à partir de ces données, l'auditeur valide le montant à comptabiliser en FPA. <i>Avez-vous remarqué que cette procédure peut se faire simultanément avec la procédure sur l'existence!</i>

Taxes (TPS/TVQ) à payer ou à recevoir

Risque	Assertion	Procédures	Pourquoi
Sous-évaluation	Exhaustivité	Obtenir un échantillon de factures de vente et d'achat de la dernière période de remise de taxes et comparer les montants avec ceux enregistrés dans le grand livre.	Afin de valider qu'il ne manque pas de taxes au bilan (exhaustivité) l'auditeur retrace à partir des factures émises ou reçues les montants dans les comptes de GL. Selon la période de remise, le test peut couvrir le dernier mois ou les trois derniers mois. <i>Saviez-vous que ces tests peuvent être faits simultanément avec les tests de séparation des périodes des achats et des ventes!</i>
Surévaluation	Existence	À partir du compte de taxes à payer ou à recevoir, choisir des transactions de la dernière période de remise de taxes. Obtenir les factures de ces transactions et comparer les deux montants.	En partant des montants inscrits dans les livres et en retraçant aux documents sources (factures) l'auditeur valide que les taxes proviennent de transactions réelles (existence).
Sous-évaluation et surévaluation	Exactitude	Faire une conciliation théorique selon les ventes et achats totaux. Inspecter la remise et le paiement au gouvernement ou le paiement reçu du gouvernement et comparer aux montants inscrits dans les livres.	Lorsque le client a peu de transactions faisant l'objet d'exemption de taxes, ou ayant des taux de taxes différents, il est possible de concilier les taxes à partir des ventes et des achats en appliquant au total des ventes et des achats les taux en vigueur et en comparant les montants aux livres.
		Autres procédures Obtenir les rapports de TPS et TVQ et vérifier s'ils ont bien été faits selon le recalcul fait. Obtenir l'avis de cotisation de l'ARC et de Revenu Québec et vérifier qu'il n'y a pas de cotisations non payées ou des intérêts en cours de paiement qui pourraient affecter l'entreprise et faire l'objet d'une comptabilisation (ex. pénalités).	En retraçant les soldes aux livres aux rapports de taxes envoyés au gouvernement, l'auditeur valide que les montants ont bien été déclarés. Toutefois, pour compléter la procédure l'auditeur doit valider avec les avis de cotisation pour s'assurer que les paiements ont eu lieu, ou bien s'il y a des retards corroborer avec les C/P. Par ailleurs, les avis de cotisation feront état des intérêts et pénalités de retard qui doivent faire l'objet d'une comptabilisation (exhaustivité des charges et des charges à payer).

Provisions, passifs estimatifs ou pertes éventuelles importantes en NCECF

Risque	Assertion	Procédures	Pourquoi
Sous-évaluation	Exhaustivité	Obtenir les documents relatifs aux poursuites en cours (factures d'avocats ou d'autres professionnels, procès-verbaux, etc.). Envoyer une demande de confirmation des litiges à la date du rapport. Obtenir un échantillon de contrats de garantie et l'historique de remboursements liés à ces derniers et vérifier qu'une provision a été bien enregistrée aux livres.	Lorsqu'il y a des litiges en cours, l'entité fait habituellement appel à un cabinet d'avocats pour l'aider (sauf s'il existe un service juridique interne suffisant). La présence de factures (qui habituellement mentionnent le litige en question) permet à l'auditeur de prendre connaissance de ces litiges. Par ailleurs, les litiges ayant souvent une portée organisationnelle importante, ils sont souvent discutés lors des réunions de direction ou du conseil d'administration et donc consignés dans les PV. La demande de confirmation des litiges permet à l'auditeur d'obtenir une preuve fiable de la présence, ou non, de litige, ainsi que de leur évaluation. Les provisions pour garanties sont des estimations que l'on peut qualifier de récurrentes, ce faisant une façon de les valider est de regarder le dénouement des prévisions passées (ou l'historique). En analysant les remboursements qui ont réellement eu lieu au cours des années précédentes, si les conditions de garantie n'ont pas évolué et que les produits/services sont relativement similaires, alors il est possible pour l'auditeur d'évaluer avec une certaine fiabilité le montant (évaluation) et la nécessité (exhaustivité) de prendre une provision.
Surévaluation	Existence	Obtenir le détail des comptes de GL relatifs aux provisions et retracer aux documents sources (confirmation des litiges, contrats de garantie/factures, etc.).	En partant des montants inscrits dans les livres et en retraçant aux documents sources (factures), l'auditeur valide que les provisions proviennent de transactions/événements réels (existence).

Risque	Assertion	Procédures	Pourquoi
Sous-évaluation et surévaluation	Exactitude et évaluation	Discuter avec la direction de la méthode de calcul des provisions pour garantie (évaluation), recalculer la provision à partir des historiques (dénouement), et des documents sources (ventes, retour, etc.) (exactitude). Obtenir l'avis d'un expert, le cas échéant, pour savoir si le montant de la provision pour litige a bien été évalué selon les chances de réalisation de celle-ci (confirmation des litiges) (évaluation).	Les provisions pour garanties sont des estimations que l'on peut qualifier de récurrentes, ce faisant une façon de les valider est de regarder le dénouement des prévisions passées (ou l'historique). En analysant les remboursements qui ont réellement eu lieu au cours des années précédentes, si les conditions de garantie n'ont pas évolué et que les produits/services sont relativement similaires, alors il est possible pour l'auditeur d'évaluer avec une certaine fiabilité le montant (évaluation) et la nécessité (exhaustivité) de prendre une provision. La demande de confirmation des litiges permet à l'auditeur d'obtenir une preuve fiable de la présence, ou non, de litige, ainsi que de leur évaluation.

Investissement

Placements (instruments financiers)

Risque	Assertion	Procédures	Pourquoi
Sous-évaluation	Exhaustivité	Obtenir les relevés bancaires/comptes et vérifier que les placements et leurs revenus ont bien été inscrits. Inspecter les documents reliés aux acquisitions de placement et vérifier que toutes les opérations ont été comptabilisées.	Cette procédure vise à s'assurer que tous les placements figurent aux états financiers (exhaustivité) et que ceux-ci sont divulgués à la bonne valeur (évaluation) selon les caractéristiques qui leur sont propres selon le type de placement. Ceci sert également à assurer que les mouvements de fonds dans les placements sont correctement présentés au tableau des flux de trésorerie. <i>Saviez-vous qu'en faisant cette procédure d'exhaustivité vous travaillez également sur la valeur (évaluation) et sur l'exactitude des placements.</i>
Surévaluation	Existence	Envoyer des confirmations au courtier et vérifier que les placements appartiennent à l'entreprise et que les montants de ceux-ci sont les bons dans les livres.	Cette procédure vise à s'assurer que l'entreprise ne présente pas à son actif des placements fictifs afin de gonfler indument ses actifs et ses capitaux propres. En mettant en œuvre cette procédure, nous nous assurons aussi de corroborer la valeur du placement en date de fin d'exercice (évaluation)

Risque	Assertion	Procédures	Pourquoi
Sous-évaluation et surévaluation	Exactitude et évaluation	Obtenir les relevés de placement, valider la valeur à la fin de l'année et comparer à celle inscrite aux livres. Confirmer la valeur avec un courtier au besoin seulement (exactitude). Analyser le choix de la méthode comptable (méthode du coût ou à la juste valeur) selon la nature des placements (évaluation).	Cette procédure est mise en œuvre afin de s'assurer que les montants divulgués aux états financiers sont les bons. L'auditeur ne s'arrête pas à cette étape, car il doit juger, selon la nature du placement, si ce dernier est correctement présenté au coût ou à la juste valeur. En pratique, pour les placements transigés sur les marchés, l'auditeur ira également pointer la juste valeur à une source objective comme un site de courtage d'une grande banque ou aux sites des bourses où les titres sont cotés.
	Présentation	Obtenir le relevé de placement et analyser la nature du placement pour déterminer s'il s'agit d'un placement à court terme ou long terme.	Cette procédure vise à s'assurer que le placement est présenté au bon endroit dans les états financiers. <i>Saviez-vous qu'une entreprise malveillante pourrait jouer avec ses ratios à respecter simplement en déplaçant un placement du LT au CT.</i>

Immobilisations corporelles

Risque	Assertion	Procédures	Pourquoi
Sous-évaluation	Exhaustivité	Observer un échantillon d'immobilisations corporelles et vérifier si elles sont inscrites dans les livres. Obtenir les contrats d'acquisition d'immobilisations et vérifier dans les livres que la transaction a bien été enregistrée.	Il est plutôt rare qu'une entreprise dissimule délibérément un actif. Par contre la comptabilisation pourrait être omise involontairement, cette procédure vise à détecter ce genre d'erreur. Pensons par exemple à une immobilisation acquise via un contrat de location qui est présenté comme une location simple au lieu d'une location acquisition (NCECF uniquement), on dirait alors de l'actif au bilan qu'il n'est pas exhaustif. <i>Notez que l'assertion classement/présentation peut s'appliquer dans le cas présent.</i> Par ailleurs, dans les immobilisations, plusieurs coûts directement attribuables doivent être additionnés au coût de l'immobilisation, par exemple les coûts inhérents au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état, les frais de douanes et taxes non remboursables, etc. Donc le risque pour l'auditeur est dans de tels cas que l'entreprise ait inscrit à l'actif les coûts de base, mais ait par erreur inscrit les autres coûts afférents aux résultats de l'exercice. Cette assertion est intimement liée à celles de la présentation (classement). Les paragraphes 11, 16 et 17 d'IAS16 (NCECF 3061.05-11 et 12) donnent plusieurs bons exemples de ce type de coûts qui peuvent avoir été exclus indument de l'actif par l'entreprise.

Risque	Assertion	Procédures	Pourquoi
Surévaluation	Existence	Obtenir la liste des immobilisations corporelles, demander les factures ou contrats d'acquisition de ces immobilisations et valider l'information avec celle inscrite dans les livres. Obtenir la liste des cessions, les factures/contrats de vente et valider que les immobilisations ne sont plus présentées dans les livres.	Cette procédure vise à s'assurer que l'entreprise ne présente pas dans ses livres des immobilisations qui n'existent pas ou qui n'existent plus. Les transactions sur les immobilisations ne sont pas de nature d'exploitation courante. Une erreur qui est fréquente en pratique est que l'entreprise dispose d'une immobilisation en comptabilisant une vente au crédit et un encaissement au débit en omettant de sortir l'actif des livres. Ainsi l'immobilisation qui a été dans les faits aliénée se retrouve de façon injustifiée au bilan de l'entreprise alors qu'elle n'existe plus pour l'entreprise. À l'inverse, l'entreprise pourrait comptabiliser indument une immobilisation ne lui appartenant pas, cette procédure permettrait de découvrir cette erreur en remontant au contrat sous-jacent à l'immobilisation en question. <i>Saviez-vous qu'ainsi l'auditeur teste également l'assertion de droits et obligations!</i> <i>Saviez-vous également qu'en testant l'existence des immobilisations vous faites à la fois du travail sur l'exhaustivité de la dette. Il est fort probable qu'une immobilisation ait une dette sous-jacente ayant permis son financement. L'auditeur aura donc le réflexe de se demander si une dette est liée à l'immobilisation.</i> Par cette procédure, l'auditeur s'assure de l'exactitude arithmétique du calcul de l'amortissement basé sur les paramètres telle la valeur recouvrable et la durée de vie de l'actif, paramètres validés quant à eux via l'assertion d'évaluation. Pour l'auditeur il est important de constater de visu l'état des immobilisations pour détecter des indices de désuétude/dépréciation qui n'auraient pas été divulgués. Pour certaines immobilisations spécialisées, l'auditeur devra recourir à un expert (NCA620) pour faire ces constats.

Risque	Assertion	Procédures	Pourquoi
			<i>Saviez-vous que : on ne recourt pas à un expert systématiquement, car ceci engendre des coûts importants pour l'audit et requiert de se conformer à NCA620, on le fera dans le cas où l'élément sous évaluation le justifie par sa complexité, le caractère significatif de l'immobilisation, l'aspect spécialisé ou spécifique à un secteur, etc. Attention de ne pas proposer systématiquement le recours à l'expert.</i>
	Droits et obligations	Obtenir le contrat d'achat des immobilisations ou autres pièces justificatives et vérifier si elles appartiennent bien à l'entreprise.	Cette procédure est mise en œuvre par l'auditeur afin de valider que seules les immobilisations sur lesquelles l'entreprise a des droits sont comptabilisées dans ses livres. <i>Attention, le principe de substance sur la forme doit être pris en compte!</i> <i>Saviez-vous que cette procédure permet aussi de vérifier l'existence.</i>
	Classement / présentation	Obtenir le détail du compte de grand livre d'entretien et réparations, choisir un échantillon de transaction à partir d'un certain montant. Obtenir les factures et vérifier si la transaction aurait dû être comptabilisée en charges ou en actifs selon sa nature.	Un risque important est que l'entreprise comptabilise des frais aux immobilisations qui sont en fait des dépenses de l'exercice (pensons par exemple à de l'entretien régulier des immeubles et équipements). En procédant ainsi l'entreprise gonflerait son actif tout en étalant la dépense sur des exercices pour lesquels aucun avantage futur n'est fourni par les coûts en question.
	Procédures analytiques	Faire une analyse horizontale pour déterminer les variations anormales entre les années. Discuter avec la direction si nécessaire des variations ou écarts importants.	Cette procédure dite analytique vise à faire ressortir des incohérences qui pourraient être dissimulées dans les comptes. En faisant ces analyses, l'auditeur met de l'avant son jugement et son scepticisme professionnel. Une procédure analytique prise seule n'est pas suffisante pour permettre à l'auditeur d'étayer son opinion, mais est complémentaire aux autres procédures mises en œuvre.

Immobilisations incorporelles achetées

Risque	Assertion	Procédures	Pourquoi
Sous-évaluation	Exhaustivité	Obtenir les contrats d'acquisition, vérifier les informations sur ceux-ci et valider qu'elles sont inscrites aux livres. En même temps, vérifier que les clauses sont respectées (ex. Paiement des redevances, etc.) en les recalculant et en comparant aux livres. Analyser la nature des comptes de charges pouvant contenir potentiellement des immobilisations incorporelles classées par erreur dans les charges de l'exercice (exemple : licences, brevets, honoraires juridiques, dépenses diverses)	Par cette procédure l'auditeur vient vérifier que des acquisitions d'actifs incorporels amenant des avantages futurs à l'organisation n'ont pas été comptabilisées entièrement en charges au cours de l'exercice où ils ont été acquis. <i>Saviez-vous qu'en mettant en œuvre cette procédure, l'auditeur vérifie à la fois l'imputation (classement) des immobilisations incorporelles et l'exhaustivité des charges à payer relativement à des redevances, royalties ou droits à payer aux ayants droit liés à ces incorporels. (exemple : une entreprise de fabrication de vêtement acquiert une licence d'exploitation de Disney pour produire des vêtements à l'effigie des personnages. Très souvent ce type d'incorporels appelé « licences d'exploitation » est assorti d'un paiement à l'acquisition du droit ainsi que d'une redevance annuelle basée sur les ventes de produit. Par la procédure décrite ici, l'auditeur s'assurerait du même coup que l'incorporel figure bien au bilan au bon montant et que les charges courues afférentes à son exploitation sont bien comptabilisées dans les charges et les passifs.)</i>
Surévaluation	Existence	À partir de l'auxiliaire des immobilisations incorporelles, obtenir les factures/contrats d'acquisition et corroborer l'information aux livres à l'effet que l'immobilisation incorporelle existe vraiment.	L'auditeur veut ainsi s'assurer que l'entreprise n'ajoute pas indument des actifs qui n'existent pas ou qui ne correspondent pas aux critères de capitalisations énoncés par IAS38 ou NCECF3064. <i>Saviez-vous qu'en analysant la nature des montants capitalisés à l'actif incorporel, l'auditeur est à la fois en train de s'assurer de l'imputation (classement) adéquate de ces coûts aux états financiers (charges vs actifs)</i>

Risque	Assertion	Procédures	Pourquoi
Sous-évaluation et surévaluation	Exactitude et évaluation	Observer les contrats d'achat d'immobilisations incorporelles et vérifier que les bons montants sont inscrits (exactitude). Recalculer l'amortissement et comparer au montant inscrit dans les livres (exactitude). Obtenir les contrats d'achat d'immobilisations incorporelles et déterminer si l'entreprise obtient toujours des avantages économiques futurs de ces dernières telles que spécifiées par IAS36/NCECF3064. Ensuite, discuter avec les employés et la direction, corroborer l'information trouvée en premier lieu et vérifier si certaines ont des indices de dépréciation. Ensuite, calculer la dépréciation et comparer le montant à ce qui est inscrit aux livres (évaluation).	Exactitude : L'auditeur s'assure par cette procédure que l'entreprise a comptabilisé le bon montant à titre d'immobilisation incorporelle. En recalculant l'amortissement, l'auditeur s'assure de l'exactitude mathématique de l'imputation en charge tout en s'assurant au préalable que la durée de vie utilisée est conforme à la durée de l'actif stipulé au contrat (dans le cas où l'immobilisation incorporelle a une durée déterminée) Évaluation : Ne pas confondre avec l'exactitude, l'évaluation comporte une grande part de jugement professionnel. Un risque important pour l'auditeur est que le bilan de l'entreprise présente un actif immobilisé alors que ce dernier ne génère plus ou ne générera plus dans un futur estimable les avantages futurs pour lesquels il avait été acquis à l'origine. À titre d'exemple, pensons à une entreprise qui acquiert les droits d'utilisation d'une technologie X devant lui permettre de rehausser sa productivité. <i>Suite à des avancées technologiques, cette entreprise voit cet avantage devenir caduc et non utilisable. Dans un tel cas, bien que l'entreprise ait acquis ce droit en échange d'argent pour pouvoir bénéficier de l'avantage dans le futur, force est de constater que l'avantage escompté n'existe plus ou est amoindri et qu'en date des présentes la juste valeur de cet élément ne justifie plus sa valeur aux livres.</i>
	Droits et obligations	Obtenir le contrat d'achat des immobilisations incorporelles pour vérifier si elles appartiennent bien à l'entreprise.	Un concept fondamental de base est que l'entreprise ne peut pas comptabiliser comme un actif une ressource pour laquelle elle ne détient pas les droits. Par cette procédure l'auditeur valide que l'incorporel dont jouit l'entreprise a bien été acquis et que les droits afférents lui ont bien été cédés.

Immobilisations incorporelles développées à l'interne

Risque	Assertion	Procédures	Pourquoi
Sous-évaluation	Exhaustivité	Inspecter les comptes de charges liées à la recherche/développement dans les livres comptables, obtenir un échantillon de factures qui semblent reliées au développement d'immobilisations incorporelles et vérifier si elles ont toutes été comptabilisées selon les ritères du référentiel comptable IAS38/NCECF 3064.	En appliquant cette procédure, l'auditeur cherche à s'assurer que l'actif ne soit pas indument sous-évalué dû à une comptabilisation en charges d'activités de nature capitalisable. <i>Saviez-vous? Ceci est habituellement à l'inverse du risque de l'auditeur, le plus grand risque étant que l'entreprise capitalise indument (donc surévalue) ses actifs de montants qui auraient dû être comptabilisés en charges.</i>
Surévaluation	Existence	À partir de la liste des projets de développement, obtenir des pièces justificatives (factures, feuilles de temps, etc.) et analyser s'il existe un actif identifiable qui générera des avantages économiques futurs attendus et si la phase de développement est atteinte selon les critères de comptabilisation de la norme IAS38/NCECF 3064.	L'existence d'un actif incorporel constituant sa principale assertion à risque, l'auditeur cherche ainsi à valider si les coûts engagés par l'entreprise sont réellement des coûts pouvant être considérés comme immobilisations incorporelles générées à l'interne. À cet effet il statuera tout d'abord si le projet se qualifie en substance d'actif incorporel à savoir : caractère identifiable, contrôlable de l'actif et si ce dernier générera des avantages futurs à l'entreprise. Bien qu'essentielle, cette étape n'est pas suffisante en soi, l'auditeur doit par la suite juger si la nature des dépenses composant cet élément est de nature capitalisable (directement attribuable au développement de l'actif en question), et au final, l'auditeur doit s'assurer que le projet devant mener à la génération de cet actif est suffisamment avancé pour se qualifier dans la phase de développement (respect des 6 critères).

Risque	Assertion	Procédures	Pourquoi
Sous-évaluation et surévaluation	Exactitude et évaluation	Obtenir les documents reliés au développement de l'immobilisation, comprenant les factures d'achat de matériel, mais aussi les feuilles de temps internes, vérifier les montants et comparer ces derniers à ceux comptabilisés aux livres (exactitude). Recalculer l'amortissement et comparer au montant inscrit dans les livres (exactitude). Déterminer si l'entreprise obtient toujours des avantages économiques futurs des immobilisations incorporelles en évaluant certains indices de dépréciation. Ensuite, discuter avec les employés et la direction, corroborer l'information trouvée en premier lieu et vérifier si certaines doivent être dépréciées. Ensuite, calculer la dépréciation conformément à IAS36/NCECF 3063 et comparer le montant à ce qui est inscrit aux Livres (évaluation).	Exactitude : omme pour tout autre compte, l'auditeur veut non seulement s'assurer que la comptabilisation est légitime, mais qu'elle est aussi exempte d'erreur de calcul ou de report des montants. <i>Psst ! Truc de praticien : lors d'un enregistrement comptable, il peut se glisser une erreur de saisie, par exemple un chiffre inversé ou une position omise telle que 12 340\$ au lieu de 123 400\$ ou encore 1 456 879\$ au lieu de 1 546 879\$. Lorsque la différence entre l'élément probant et les livres est un multiple de 9, il existe alors une très forte probabilité pour que l'erreur soit en fait une simple inversion de chiffre ou une position qui a été omise à la saisie. Avant de chercher trop loin, l'auditeur peut essayer en premier cette règle mathématique simple pour identifier la nature de l'inexactitude!</i> Évaluation : l'auditeur va se pencher sur deux aspects liés à l'évaluation. L'année de capitalisation initiale de l'actif, il s'assurera que les coûts incorporés à l'actif sont évalués de façon juste (le principal risque ici provient des éléments issus d'imputations internes et de coûts des services utilisés tels les salaires des développeurs. L'auditeur doit juger si la quote-part attribuée à l'actif en développement est légitime, il y a un haut risque de surévaluation. Les années ultérieures, l'auditeur est confronté à un autre risque d'évaluation, soit le risque que les avantages futurs ne suffisent pas pour soutenir la valeur aux livres de l'actif. Dans ce cas, annuellement l'auditeur va se questionner sur une dépréciation possible de l'actif et conséquemment demander un test de dépréciation à l'entreprise conformément aux indications contenues dans IAS38 et NCECF3064.

Risque	Assertion	Procédures	Pourquoi
			<i>Saviez-vous que plusieurs entreprises ont accès à la mesure fiscale incitative de crédit d'impôt R&D. Ceci fait en sorte que l'entreprise peut avoir intérêt à surévaluer l'imputation des coûts attribuables à l'actif en développement.</i> <i>Saviez-vous : Les frais de publicité, d'administration, les pertes/gaspillages et la formation du personnel ne constituent pas des composantes du coût d'une immobilisation incorporelle générée en interne et ils doivent par conséquent être exclus et présentés en charges lorsqu'engagés, nonobstant si la phase de développement est atteinte.</i>
	Classement / présentation	Obtenir les informations en regard de la nature du projet en développement (PV, discussion avec la direction, plan de mise en œuvre, etc.) et déterminer si d'une part les coûts sous analyses sont capitalisables et d'autre part si les critères de comptabilisation à l'actif sont respectés pour la phase de développement.	L'auditeur fait cette procédure pour deux raisons, il veut en premier lieu s'assurer que seuls les coûts directement attribuables au développement de l'actif sont inclus (donc que les coûts non admissibles sont exclus), ainsi nonobstant si la phase de développement est atteinte, il faut aussi s'assurer que dans le « panier » de coûts classés à l'actif, ils sont individuellement de nature capitalisable. En second lieu il veut s'assurer que la phase de développement est bel et bien atteinte, justifiant ainsi que le montant est présenté à l'actif long terme « immobilisations incorporelles ».

Encaisse

Risque	Assertion	Procédures	Pourquoi
Sous-évaluation	Exhaustivité	À partir de l'état de banque subséquent, retracer les transactions des premiers jours aux éléments de la conciliation bancaire, notamment les virements interbancaires.	Une entreprise peut avoir sous son contrôle des sommes d'encaisse sans que celles-ci figurent au relevé bancaire, pensons par exemple à de l'argent comptant détenu à titre de fonds de caisse ou de petite caisse, mais également à des chèques reçus non encore déposés ou des transferts bancaires en faveur de l'entreprise exécutés par le payeur (client), mais non encore portés au compte.
Surévaluation	Existence	Obtenir une confirmation de la banque sur les différents comptes bancaires et comparer à ce qui est inscrit dans la conciliation bancaire. À partir de la conciliation bancaire, retracer les chèques/dépôts en circulation à l'état de banque subséquent.	Les états financiers doivent être présentés selon la comptabilité d'exercice (engagement) et non en comptabilité de caisse (trésorerie). Ainsi, le bilan ne devrait pas présenter des sommes qui ne sont plus des ressources économiques disponibles que l'entité contrôle. Ainsi ces procédures visent à valider que l'encaisse engagée dans une transaction de paiement soit correctement exclue du solde au bilan, même si elle figure encore au relevé de banque.

Risque	Assertion	Procédures	Pourquoi
Sous-évaluation et surévaluation	Exactitude et évaluation	Obtenir le relevé bancaire en plus de la conciliation bancaire et recalculer le total de l'encaisse et comparer au solde aux livres (exactitude). Recalculer la conversion des comptes bancaires en devises selon les taux en vigueur à la fin de l'année et comparer le montant à celui calculé par l'entreprise (exactitude et évaluation).	En comparant aux relevés officiels de la banque, l'auditeur confirme que les montants utilisés pour dresser la conciliation bancaire sont exacts. Ces procédures visent à s'assurer que le solde présenté est le bon. Dans le cas des devises, l'auditeur prendra donc soin de s'assurer que les taux de conversions utilisés sont ceux de la date de fin d'exercice communiquée par des sources fiables telles que les banques centrales.
	Classement / présentation	Discuter avec la direction si des chèques- tiroir étaient présents dans l'entreprise et vérifier dans la conciliation bancaire que ces derniers ne sont pas présents dans la liste des chèques en circulation. Regarder la date des chèques en circulation, vérifier si certains ont plus de six mois, le cas échéant faire les ajustements en les réintégrant dans le solde d'encaisse et dans les comptes à payer.	L'auditeur pose toujours la question à savoir s'il y a des « chèques tiroir » (chèques émis par le système et enregistrés dans les livres, mais non postés aux fournisseurs. Ceci peut être un stratagème pour réduire les créditeurs en fin d'exercice, si vous en trouvez il faut les réintroduire dans les comptes à payer.) Les chèques émis de comptes des grandes banques deviennent périmés après un délai de six mois suivant leur datation. Ainsi, l'auditeur révise la conciliation bancaire pour s'assurer qu'il n'y a pas de tels montants qui traineraient dans les chèques en circulation et qui réduiraient ainsi indument le solde des créditeurs.

Financement

Marge de crédit ou emprunt bancaire

Risque	Assertion	Procédures	Pourquoi
Sous-évaluation	Exhaustivité	Obtenir le relevé bancaire et valider que les soldes sont inscrits aux livres Passer en revue les montants d'intérêts (compte de résultat) pour déterminer si certains peuvent être reliés à des emprunts non comptabilisés.	Par cette procédure l'auditeur veut s'assurer que toutes les marges de crédit ou emprunt bancaires sont divulguées (enregistrées) aux livres. <i>Avez-vous remarqué, en auditant la réalité des intérêts (E/R) on vient à la fois auditer l'exhaustivité des passifs emprunts bancaires.</i>
Surévaluation	Existence	Obtenir une confirmation bancaire de la marge de crédit ou de l'emprunt bancaire pour vérifier le montant dans les livres Obtenir des copies des relevés bancaires des différentes institutions bancaires et vérifier le solde de la marge selon le dernier relevé	Cette procédure, bien qu'à l'inverse du risque, car il serait surprenant qu'une entreprise enregistre un emprunt qu'elle ne doit pas, est essentiel, car elle permet de détecter s'il y a des erreurs d'enregistrements d'une part et permet de valider en partie l'exhaustivité des charges d'intérêts et l'exhaustivité des intérêts à payer (s'il y a un emprunt, normalement il devrait y avoir des intérêts courus).

Risque	Assertion	Procédures	Pourquoi
Sous-évaluation et surévaluation	Exactitude et évaluation	Obtenir et inspecter le relevé bancaire du prêt et comparer le montant avec le solde aux livres (exactitude) Obtenir le contrat de financement, vérifier les clauses restrictives le cas échéant, les calculer et vérifier si elles sont respectées (exactitude)	Un emprunt ou une marge évoluent, fluctuent dans le temps. Il est important que l'auditeur s'assure que le bon solde de fin d'exercice est enregistré aux livres et ce, dans le bon poste. <i>Saviez-vous que souvent une marge de crédit est directement liée au compte opération de l'encaisse, donc on doit également comme auditeur s'assurer que l'entreprise ne présente pas un solde de passif débiteur ou vice versa, et le reclasser le cas échéant.</i>
	Procédures analytiques	Faire une analyse horizontale entre deux années et plus et comparer la variation entre les deux années. Rapprocher les variations des emboursements et/ou nouveaux prêts.	Une telle analyse permet à l'auditeur de déceler des anomalies potentielles. Par exemple, si la charge d'intérêt a varié de façon significative entre deux années, normalement l'auditeur s'attend à ce qu'un mouvement ait eu lieu dans les soldes de passif « emprunts ». Attention par contre, dans le cas de prêts contractés en toute fin d'exercice il peut être normal qu'un prêt important ne présente qu'une faible charge d'intérêts puisqu'il n'aurait couru que quelques jours. Tout est affaire de jugement professionnel dans le cadre de procédés analytiques ! Il faut aller au-delà des chiffres et comprendre les mouvements de fonds qui se sont produits au cours de l'exercice.

Dette à long terme

Risque	Assertion	Procédures	Pourquoi
Sous-évaluation	Exhaustivité	Obtenir les procès-verbaux et les contrats de financement et valider que l'information est inscrite aux livres. Porter une attention particulière si des acquisitions importantes ont eu lieu (lien avec la section des immobilisations).	L'audit des états financiers est un tout, ici l'auditeur porte une attention particulière à faire le lien entre l'existence des immobilisations et l'exhaustivité des dettes. L'exhaustivité est une assertion difficile à auditer en ce sens que l'auditeur se pose la question « y-a-t-il quelque chose qui devrait être aux états financiers, mais qui n'y figure pas ? ». Conséquemment il cherche les sources d'information pouvant révéler des omissions d'enregistrement. C'est également pour cette raison qu'il consulte les procès-verbaux, car ceux-ci contiennent habituellement les résolutions pour les grandes décisions de l'entreprise tels les investissements et leurs dettes afférentes.
Surévaluation	Existence	Obtenir une confirmation de la dette de la part du prêteur et comparer le montant de la confirmation avec celui inscrit aux livres. Obtenir le contrat de prêt et valider les signataires.	Cette procédure, bien qu'à l'inverse du risque, car il serait surprenant qu'une entreprise enregistre un emprunt qu'elle ne doit pas est essentiel, car elle permet de détecter s'il y a des erreurs d'enregistrements d'une part et permet de valider en partie l'exhaustivité des charges d'intérêts et l'exhaustivité des intérêts à payer (s'il y a une dette long terme, normalement il devrait y avoir des intérêts courus en fin d'exercice). La lecture du contrat de prêt permettra à l'auditeur de pointer toutes les caractéristiques de la dette auditée et ceci lui permettra de s'assurer de la bonne présentation par voie de note de toutes les informations (échéance, garanties, taux d'intérêt...). Cela permet également d'identifier les clauses restrictives.

Risque	Assertion	Procédures	Pourquoi
Sous-évaluation et surévaluation	Exactitude	Obtenir la tableau de prêt et comparer au ontant inscrit dans les livres.	Cette procédure permet à l'auditeur de s'assurer que le solde au passif est exact et respecte l'entente de prêt et le solde dû, elle permet aussi de valider les sommes inscrites à titre de variation du financement au tableau des flux de trésorerie.
	Procédures analytiques	Calculer le ratio d'endettement, de capitaux propres sur dettes et de couverture des intérêts de l'année pour analyser les variations dans l'année et les comprendre. Calculer la variation des dettes à long terme et corroborer la variation avec les remboursements et les nouvelles dettes.	De tels procédés analytiques, bien qu'insuffisants à eux seuls permettent à l'auditeur de détecter des anomalies potentielles. L'auditeur est tenu de s'approprier une compréhension des affaires du client et en amalgamant cette compréhension avec une analyse de variations, il est en mesure de constater s'il y a des mouvements anormaux au niveau de certains comptes.
	Classement / présentation	Obtenir les contrats de financement, vérifier les clauses restrictives, les calculer et vérifier si elles sont respectées. Reclasser la dette à court terme au besoin. Obtenir la cédule de prêt et vérifier que la tranche à court terme de la dette à long terme est au bon montant et bien présentée.	Cette procédure permet de s'assurer que les obligations financières de l'entreprise sont correctement partagées entre les portions court et long terme. En plus d'être une exigence du Manuel CPA, cette séparation est importante, car souvent plusieurs clauses restrictives intéressant les utilisateurs sont adossées aux éléments court terme (ex : ratio de fonds de roulement).

Capital-actions

Risque	Assertion	Procédures	
Sous-évaluation	Exhaustivité	Obtenir le livre des minutes comprenant tous les procès-verbaux de l'année et vérifier s'il y a eu des émissions d'actions dans l'année pour confirmer si toutes les transactions ont été enregistrées Obtenir les mémos de réorganisation et vérifier s'il y a eu des émissions d'actions dans l'année pour confirmer si toutes les transactions ont été enregistrées.	Les transactions touchant le capital actions sont de nature non courante, il y a donc un haut potentiel d'omission de leur comptabilisation. Souvent ces transactions n'impliquent pas de transfert d'argent, donc une omission complète pourrait ne pas être détectée si l'auditeur ne remontait pas aux procès-verbaux.
Surévaluation	Existence	Obtenir le livre des minutes pour vérifier s'il y a eu des rachats d'actions. Pour les actions émises dans l'année, retracer les transactions aux documents sources (PV, registre des actionnaires, certificats d'actions). Retracer les encaissements le cas échéant.	Lorsqu'il y a des changements dans le capital action, ceci se doit d'être dûment documenté par l'entreprise, donc l'auditeur retourne aux documents sources afin de s'assurer que le capital action divulgué aux états financiers reflète bien la transaction sous-jacente.
Sous-évaluation et surévaluation	Exactitude	Obtenir le livre des minutes, comprenant tous les procès-verbaux de l'année, pour vérifier le prix auquel les transactions affectant le capital-actions ont eu lieu, ainsi que les documents sources.	Lorsqu'il y a des changements dans le capital action, ceci se doit d'être dûment documenté par l'entreprise, donc l'auditeur retourne aux documents sources afin de s'assurer que le capital action divulgué aux états financiers a bien été enregistré aux bons montants
Particularités	Classement / présentation	Obtenir la chartre des actions et analyser le classement selon les critères des normes comptables.	Lorsqu'il y a des changements dans le capital-actions, ceci se doit d'être dûment documenté par l'entreprise, donc l'auditeur retourne aux documents sources afin de s'assurer que le capital-actions divulgué aux états financiers a bien été classé dans les bonnes catégories. L'auditeur va porter une attention particulière aux instruments comportant des caractéristiques assimilables à un passif, car un risque élevé de mauvais classement en découle.

Salaires et charges sociales

Salaires et charges sociales – état des résultats

Risque	Assertion	Procédures	Pourquoi
Sous-évaluation	Exhaustivité	Inspecter un échantillon de T4 et Relevé 1 et vérifier si les montants correspondent à ce qui est inscrit dans les livres. À partir d'un échantillon de feuilles de temps, retracer la paie au journal des salaires. À partir de la liste des salariés obtenue du département des ressources humaines, tester par échantillonnage que les individus actifs figurant à la liste sont bel et bien inscrits dans le système de paie.	Qui dit salaires, dit une panoplie d'obligations pour l'entreprise payeuse (DAS, avantages sociaux), d'où un risque accru d'omission ce qui créerait un enjeu d'exhaustivité de la charge de salaire. L'extrant « salaire » aux livres est largement tributaire des processus informatisés de calcul et d'imputation de la paie. De nos jours, la quasi-totalité des entreprises gère leurs paies via des systèmes de gestion intégrée et l'auditeur n'a souvent d'autres choix que de s'appuyer sur les contrôles liés au cycle de la paie afin d'étayer son audit. Parmi les contrôles névralgiques ayant une incidence sur l'exhaustivité de la paie, pensons entre autres à la gestion des dossiers employés, à l'entrée de données des heures travaillées, à la production de la paie elle-même et au transfert de l'argent. Tous des processus à haut risque d'erreur auxquels l'auditeur doit porter une attention lors de son audit. Saviez-vous que dans un environnement hautement informatisé comme le service de paie, même si les tests des contrôles et les tests de corroboration visent des fins différentes, les résultats de l'application de chacun de ces types de procédures peuvent contribuer du même coup à la réalisation du but recherché par l'autre type de procédure (ceci est appelé procédures bivalentes). Ainsi, l'auditeur peut découvrir des inexactitudes ou anomalies lorsqu'il applique des tests des contrôles, et il peut découvrir un fonctionnement inefficace de contrôles lorsqu'il effectue des tests de corroboration ou de validation (ou contrôles substantifs). (extrait de CPA Canada)

Risque	Assertion	Procédures	Pourquoi
			<i>Saviez-vous par ailleurs qu'une difficulté particulière de cette procédure est que plusieurs entreprises adoptent une comptabilité par activité, dès lors les salaires se voient répartis à une multitude de comptes. L'auditeur doit à ce moment s'assurer de bien tester en amont le fonctionnement de la répartition et s'assurer que celle-ci est logique et exhaustive et que les salaires ainsi ventilés se retrouvent, de façon exhaustive, dans les comptes adéquats (Imputation/classement)</i>
Surévaluation	Réalité	À partir du journal des salaires, choisir un échantillon et retracer aux feuilles de temps et au dossier du salarié les informations (nom, date d'embauche).	Cette procédure vise à s'assurer que seuls les employés actifs et ayant réellement gagné un revenu sont effectivement payés.

Risque	Assertion	Procédures	Pourquoi
Sous-évaluation et surévaluation	Séparation des périodes	Obtenir le calendrier de paie et les premiers et derniers relevés de paies et vérifier que les salaires et avantages sociaux ont été enregistrés dans la bonne période (voir les charges à payer pour le couru des salaires).	Cette procédure est très importante, car il est peu probable qu'en fin d'exercice une entreprise ait réglé tous les salaires courus. Ainsi l'auditeur vient valider que le partage entre les jours travaillés et dus figure correctement aux charges à payer en fin d'exercice et que les salaires à venir non encore travaillés soient comptabilisés seulement dans le prochain exercice. <i>Saviez-vous que dans les très petites entreprises les paies sont souvent comptabilisées sous une base de comptabilité de caisse (comptabilisées lorsque payées), ainsi l'auditeur doit faire attention de bien s'assurer que la séparation des périodes est correctement faite en début et en fin d'exercice afin que les états financiers de l'exercice visé divulguent une pleine année de charge salariale (52 semaines et non pas 51 ou 53)</i>
	Exactitude	À partir du journal des salaires, choisir un échantillon et retracer aux feuilles de temps et au dossier du salarier les informations (nom, taux horaire ou salaire annuel) et recalculer la paie, comparer au talon de paie et aux montants inscrits dans les livres.	Les salaires évoluent dans le temps, il y a donc nécessairement une manipulation humaine sous-jacente à ces ajustements, donc l'auditeur doit s'assurer que les salaires payés sont exacts par rapport au salaire contractuellement entendu entre l'entreprise et les employés. Que ce soit à la pièce ou via des conventions collectives, les salaires des employés sont normalement colligés dans les dossiers de ressources humaines, l'auditeur se doit de s'assurer que les salaires payés sont les bons salaires. Pssst ! Attention lorsque'il y a eu des ajustements rétroactifs de salaires, ceci constitue parfois un risque important d'erreur de calcul qui pourraient se solder par des erreurs au niveau de la charge salariale.